

COMPTE RENDU

Réunion du Conseil Municipal du Vendredi 27 Octobre 2017

Secrétaires : Sylvain Levet, Christine Magaud

Excusée : Isabelle TISSOT donne pouvoir à Nathalie PANAZZA
Jean-Louis VRAY donne pouvoir à Alain LIMOUSIN

Absente : Isabelle DELORME

Approbation du compte rendu du 04 Octobre 2017

Personnel :

Point sur les arrêts de travail :

- Marie-Pierre VRAY est en arrêt de travail jusqu'au 31.10.2017
- Christelle MENU est en arrêt de travail jusqu'au 22.12.2017
- Linda RIVIERE est en arrêt de travail jusqu'au 21.11.2017
- Bernard CLAVIER est en arrêt de travail pour longue maladie.

Contrats de travail :

- Elise BUCHE a un contrat de travail de 6H hebdomadaire.
- Annie GALLEY a signé un contrat de 25h jusqu'à la fin de l'année avec la promotion de l'emploi.
- Marion SAULNIER a signé un contrat annualisé de 20h par semaine jusqu'au 17.07.2018.
- Cathy HAUWEL a un contrat de travail avec la promotion de l'emploi.

Une délibération est prise pour le renouvellement, avec le CDG42, de la convention Pole Santé au travail pour les 3 prochaines années soit de 2018 à 2020.

Ecole :

La commission école va se réunir le 16 Novembre 2017 à 20h pour réfléchir sur l'organisation du rythme scolaire de la rentrée 2018. Le conseil municipal doit informer l'académie de sa décision au plus tard le 10 Février 2018.

A ce jour la subvention de l'état sur les activités périscolaire est maintenue pour la rentrée 2018.

La mairie va réaliser un courrier au directeur de l'école afin de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'école. Cette réunion est prévue le 13 Novembre 2017.

Travaux en cours :

PLU :

L'état a rendu son avis sur le PLU de la commune. Celui-ci demande la modification des documents (voir courrier).

Maison « Boyer » :

Les travaux se déroulent normalement. Suite au retard du chantier, le planning a été redéfini avec les artisans. La fin de chantier est prévue en Avril 2018.

Un rendez-vous avec les responsables de la CALF est planifié le 06 novembre 2017 afin de faire une visite du chantier et de discuter des possibilités de location des appartements.

Le conseil municipal se réunira après cette rencontre afin de définir les critères de sélection pour les locations.

Cimetière :

La réception des travaux a été réalisée.

Le montant total des travaux est de 94597.70 € HT au lieu de 100898 un montant de 14486 € HT pour la réfection du mur a été réglé une subvention de 5661 euro a été accordée. Un rajout de terre sera surement utile.

Suite à la demande d'une personne, un devis, d'un montant de 2520 € TTC a été réalisé pour un emplacement des anciens combattants Morts pour la France par l'entreprise Laveille-Quet.

Le conseil municipal va regarder combien de personnes sont concernées et prendra une décision dans les mois à venir.

Le conseil va se renseigner auprès des communes environnantes sur un modèle type de règlement sur le fonctionnement du cimetière.

Une réflexion est en cours pour la mise en place de nouveaux tarifs.

Voirie :

2017 : le conseil municipal va engager des travaux pour la remise en état de la route de Boron entre le Bourg et le pont.

L'entreprise PORTE a été retenue pour la préparation de la route pour un devis de 16592.00 E HT.

Le conseil donne son accord pour le devis de l'entreprise Colas pour la pose d'un bitume pour un montant de 33897.50 HT.

Les travaux devraient débuter le 20 Novembre 2017.

Projet 2018 : le conseil attend les informations définitives de la communauté d'agglomération Loire Forez, notamment budgétaires, afin de décider des voies communales à remettre en état.

Salle ERA :

- Suite à une forte chaleur dans la salle communale en été, un devis de 23484.54 € HT (sans la maçonnerie) a été réalisé pour la mise en place d'un système d'aération.

Le conseil ne donne pas suite à ce projet pour l'instant.

- Le conseil donne son accord pour l'achat de 10 nouvelles tables pour la salle et de 10 tables et bancs en bois pour remplacer les tables

« rouges ». La commission bâtiment va analyser les devis avant prise de décision définitive.

City stade :

Tous les jeux sont installés.

Les tables ont été remises en état par les employés communaux et seront réinstallés.

THD :

Le déploiement de la fibre sur la commune est prévu courant 2019.

Une prise sera à la portée de chaque logement en utilisant l'installation existante (perçage d'un mur, mise en place d'un fourreau dans le terrain,.... sera pris en charge par les propriétaires).

Une réunion sera planifiée pour expliquer en détail le déroulement des travaux.

Matériel déneigement :

Le conseil donne son accord pour l'achat d'une deuxième saleuse pour un montant de 8470 ht

Comptes rendus CALF:

- Une délibération est prise sur le CLECT pour l'aide compensatoire d'un montant de 3830.47 € par an (fauchage, voirie, éclairage, ...) pour la zone d'activité de la Chana.
- Projet de mutualisation de l'assainissement : La CALF a décidé de regrouper le travail de suivi des stations d'assainissements. Le regroupement des communes de Chenereilles, La Tourette, Luriecq et Marols a ainsi été défini. Les maires et les employés des communes vont se réunir afin de discuter de la mise en place de ce projet.

Questions diverses :

La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à 11H.

Le 14 Octobre, le repas des « anciens a compté 66 participants.

Une réunion du CCAS est prévue le samedi 18 Novembre à 10h à la Mairie afin de préparer et d'organiser la distribution des colis de fin d'année

Le prochain conseil aura lieu le 01 Décembre 2017.